AIMCC
Association française des industries des produits de construction

Communiqué de presse - 18 décembre 2025

SNBC 3 : l'ensemble des industriels des produits de construction appelle le Gouvernement à sanctuariser sa politique de rénovation énergétique

Le Gouvernement vient de mettre en consultation définitive son projet de troisième Stratégie nationale bas carbone (SNBC 3), qui fixe la trajectoire de décarbonation de la France jusqu'en 2050. Or, en l'état, ce texte marque un recul préoccupant en matière de rénovation énergétique des bâtiments.

Il envoie également un signal de défiance à l'ensemble des acteurs du bâtiment, pourtant en première ligne de la transition écologique. Dans ce cadre, l'AIMCC, qui représente l'ensemble de la filière des produits de construction et des équipements, appelle une nouvelle fois le Gouvernement à maintenir une politique ambitieuse de rénovation énergétique des bâtiments, assurant leur bonne isolation tout autant que la décarbonation de leurs vecteurs énergétiques.

Une année de renoncements sur la rénovation énergétique qui a fragilisé la filière

La SNBC 3 parachève une année de renoncements et de décisions erratiques qui ont immobilisé le marché et fragilisé la filière : retard puis suspension du guichet de MaPrimeRénov' pour les rénovations d'ampleur, modification du coefficient d'énergie primaire de l'électricité qui a artificiellement sorti 850 000 logements du statut de passoires thermiques, et rétrécissement des parcours MPR par geste qui a évincé l'isolation des murs notamment.

Alors que les Français ont démontré leur volonté de rénover, comme l'atteste le succès des parcours MPR Accompagnés au premier semestre 2025, le Gouvernement continue de reculer et de fragiliser les conditions de réussite des rénovations d'ampleur qu'il prétend prioriser.

En effet, cette SNBC 3 divise par trois l'objectif annuel qui est désormais de 250 000 rénovations « *d'ampleur* » par an à horizon 2030. De plus, elle acte la dégradation de la performance attendue des rénovations après travaux. L'abandon du niveau de performance « BBC rénovation » en moyenne marque le renoncement à la sobriété énergétique, au profit d'une stratégie centrée sur la décarbonation des consommations, sans réduction significative des besoins.

Isoler, c'est investir pour la santé et le confort des habitants, été comme hiver, et pour leur rendre du pouvoir d'achat.

C'est d'abord un choix de bon sens que de minimiser en premier lieu les consommations énergétiques d'un bâtiment pour dimensionner correctement son système de chauffage. Mais bien isoler les logements est aussi une urgente nécessité pour les habitants qui font face à des situations croissantes de précarité énergétique. C'est aussi le premier levier pour protéger les bâtiments et leurs occupants des changements climatiques et des chaleurs croissantes en été.

C’est enfin un investissement pour baisser durablement les factures énergétiques de nos concitoyens.

La sobriété énergétique est aussi un choix de souveraineté industrielle et énergétique.

En effet, massifier la rénovation performante des bâtiments permettrait de diviser par trois leur consommation d’énergie en 2050. L'enjeu est considérable, puisque cela représente 500 TWh par an, soit l'équivalent de la production de 65 tranches nucléaires. Une étude de l’Institut Rousseau réalisée dans les 7 principaux pays d’Europe et publiée en mai 2024, montre en outre que décarboner l’économie en finançant l’efficacité énergétique est deux fois moins coûteux que financer la production d’énergie décarbonée (200 Milliards d’€ par an à l’échelle de l’Europe versus 400 Milliards).

Massifier la rénovation performante des bâtiments conduirait donc à diminuer de manière efficace la dépendance de la France aux énergies fossiles, de maitriser les besoins d’investissement en infrastructures énergétiques et d’améliorer notre balance commerciale. Contrairement à d’autres secteurs, le bâtiment peut diminuer drastiquement ses consommations. L’énergie la plus décarbonée est celle qu’on ne consomme pas !

La filière est prête à relever le défi d’une rénovation énergétique ambitieuse des bâtiments.

Nos entreprises ont investi, formé, recruté, ouvert ou modernisé des sites de production sur l’ensemble du territoire afin de répondre à l’ambition de massification de la rénovation performante. Elles se sont organisées pour répondre ainsi aux besoins soulignés dans la SNBC-3 de structurer des filières en France et d’accélérer le déploiement des solutions décarbonées.

Elles appellent donc le Gouvernement à réviser son projet de SNBC-3 en faveur du maintien d’une politique ambitieuse de rénovation réellement performante des bâtiments, assurant leur bonne isolation comme la décarbonation de leurs systèmes énergétiques.

Les industriels des produits de construction rappellent enfin que la décarbonation de leurs procédés de fabrication, supposant une utilisation plus intensive d’énergie électrique dans le futur, ne sera pleinement réussie sans une tarification compétitive et stable de cette énergie. Ils demandent que des objectifs chiffrés en matière de prix de l’électricité aux entreprises comme aux ménages soient intégrés à la SNBC-3.

L’AIMCC, **Association des industries des produits de construction,** regroupe les organisations professionnelles des fabricants de produits (matériaux, composants et équipements et systèmes) entrant dans la construction. Elle représente aujourd’hui plus de 7 000 entreprises de plus de 20 salariés, regroupées dans les 39 organisations professionnelles adhérentes, 430 000 emplois et 60 milliards d’euros de chiffre d’affaires sur le marché français.

Service de presse : Patricia Desmerger : 06 07 47 34 77 • patricia.desmerger@orange.fr